

COMMISSION CENTRALE DE LA COUPE DE FRANCE

RÉUNION PLÉNIÈRE DU VENDREDI 3 juin 2005

Président : M.Jean DJORKAEFF.

Présents : MM.BOLAND, CHARBONNIER, DUBOIS, EMILE, FAVRE, GIRARDOT, GONIDEC, HAHN, LARGUIER, MOUQUET, PECQUEUR, PIERRISNARD, PRAT, QUANTIN, QUINIOU et ROUSSELOT.

M.LEGER, Représentant du Conseil Fédéral
M. GAUBERT, Représentant du CNFA

Excusés : MM.GORCE, HERVIEU, HUREAU, MIGEREL (en mission) et VERTELARY.

Assistent : Mmes Françoise PINCHON et Nadia MORATI
M.CLEENEWERCK de l'Administration Fédérale.

I - APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL

La Commission,

Adopte les procès-verbaux des réunions :

● du Bureau des 24 et 26 avril 2005

II - COMMUNICATIONS

Le Président donne connaissance,

* du programme de la Finale de la Coupe de France. La Commission désigne ses deux représentants : MM.FAVRE et HAHN.

* du déroulement de la Tournée de la Coupe de France. La Commission souhaite que les instances décentralisées soient davantage associées à l'organisation de ces manifestations.

* de la présence à la finale des joueurs de moins de 15ans de Nimes OL. En qualité de ramasseurs de balles, ce club étant classé 1^{er} au Tableau d'Honneur des clubs en Coupe de France 2004-2005.

La Commission, après avoir pris connaissance du devis qui lui est soumis, décide de rembourser au Nimes OL. Les frais de déplacement et de séjour s'élevant à 2.634,20€.

* de la décision du Conseil Fédéral du 20 mai 2005 concernant la date de la Finale 2005-2006.

III - DEMI-FINALES

a) Homologation

La Commission,

Homologue les résultats des rencontres disputées les 10 et 11 mai 2005 :

1 – MONACO / SEDAN	0 - 1
2 – AUXERRE / NIMES	2 - 1

b) Transmission à la C.C.de Discipline

La Commission,

Transmet à la C.C.de Discipline les dossiers de ces rencontres.

c) Rapports des représentants de la Commission et des délégués

La Commission,

Prend connaissance des rapports des délégués et entend ses représentants à chacune des rencontres.

IV – COMPETITION 2005-2006

a) Nombre de clubs engagés

Le nombre de clubs métropolitains engagés pour la saison 2005-2006 s'élève à 6.164 contre 6.045 la saison précédente.

Le chiffre total des engagements sera arrêté à réception du nombre d'engagés enregistrés par les ligues d'Outre-Mer.

b) Organisation des tours régionaux

La Commission précise que le nombre de club qualifiés au terme du 6^{ème} tour éliminatoire est fixé à 149 (en cas de victoire de l'AJ Auxerre) ou à 146 (en cas de victoire du CS Sedan Ardennes).

La répartition de ces qualifiés par ligue a été adopté lors de la réunion plénière précédente et figure en annexe.

c) Calendrier des réunions

La Commission,

Etablit le projet de calendrier des réunions et tirage au sort de la saison 2005-2006, sous réserves de la réservation des espaces nécessaires à l'organisation des tirages aux dates proposées.

V – POINT SUR LES GROUPES DE TRAVAIL

a) Réforme de la Coupe de France

M.LEGER fait le point des travaux du groupe de travail et ce compte tenu de ceux déjà effectués.

Il présente les différents axes de réflexions :

- ◆ système de l'épreuve et réglementation
- ◆ étude financière

Les conclusions du groupe de travail devront être soumises au Conseil Fédéral pour présentation éventuelle à l'Assemblée Fédérale de janvier 2006.

b) Conditions Sportives et Financières de la participation des Equipes d'Outre-Mer

M.BOLAND présente les propositions faites par le groupe de travail chargé de cette étude et réuni le 20 mai 2005.

La Commission décide de proposer au Conseil Fédéral d'étendre la plage d'appel des clubs susceptibles d'être opposés lors des 7^{ème} et 8^{ème} tours aux clubs qualifiés d'Outre-Mer, à l'ensemble des clubs du CFA et aux deux meilleurs clubs de chacun des huit groupes de CFA2 ;

Elle souhaite également pouvoir, si nécessaire, accepter les candidatures des clubs s'étant déplacés la saison précédente.

Les conditions financières feront l'objet d'un examen ultérieur dans le cadre de l'étude financière de la Coupe de France.

c) Réécriture des règlements des Coupes Nationales

M.BOLAND fait le point des travaux du groupe de travail chargé de cette réécriture et qui tendent à une harmonisation des structures de ces différents règlements.

Le projet sera également soumis à l'Assemblée Fédérale de janvier 2006.

VI – BILAN DE LA SAISON 2004-2005

M.Jacques QUANTIN fait le bilan complet de la saison écoulée.

Le Président de la Commission remercie M.QUANTIN pour la présentation et l'élaboration de ce bilan de l'édition 2004-2005 de la Coupe de France tant sur le plan sportif que statistique.

Il fait souligner les résultats positifs enregistrés, en nombre de spectateurs notamment.

Le Secrétaire

Jacques QUANTIN